



Les véhicules utilitaires légers en 2006

Début 2006, 5,5 millions de véhicules utilitaires légers sont en service. Ces véhicules (camionnettes, y compris les dérivés de voitures particulières, immatriculées en France, de poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes) parcourent en un an 77 milliards de kilomètres, soit presque quatre fois plus que les 441 000 véhicules utilitaires lourds immatriculés en France pour un potentiel¹ instantané de transport (exprimé en tonnes), deux fois inférieur. Cela représente une hausse de 6 % du kilométrage total par rapport à 2001. En moyenne, cependant, le kilométrage par véhicule est pratiquement stable (15 200 km/an). Le parc détenu par les particuliers représente 38 % du parc et continue d'augmenter.

Un parc de véhicules toujours en progression pour un âge et un kilométrage qui se stabilisent

Début 2006, 5 499 000 véhicules utilitaires légers sont en service, dont 5 085 000 utilisés, compte tenu des immobilisations de longue durée. C'est 12,5 fois plus que le parc de véhicules lourds

(camions et tracteurs routiers). Entre 2001 et 2006, le parc en service des véhicules utilitaires légers progresse de près de 2 % par an soit la même hausse qu'entre 1997 et 2001. Ce sont les véhicules de 1,5 tonne à

2,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) qui augmentent le plus (+ 8 %) tandis que ceux inférieurs à 1,5 tonne de PTAC diminuent de près de 8 %.

Évolution du parc en service selon la classe de PTAC

millier de véhicules et %

Classes de PTAC (en tonnes)	01/01/92	01/01/97	01/01/01	01/01/06	En moyenne annuelle		
					97/92	01/97	06/01
Moins de 1,5 t	2 206	2 296	2 019	1 349	0,8	-3,2	-7,8
1,5 t à 2,5 t	934	1 338	1 734	2 564	7,5	6,7	8,1
2,6 t à 3,4 t	562	462	671	917	-3,8	9,8	6,5
3,5 t	446	535	561	669	3,7	1,2	3,6
Total	4 148	4 631	4 985	5 499	2,3	1,9	1,9

Source : MEEDDAT/SESP, enquêtes VUL

L'âge moyen des véhicules est de 8,4 ans au début 2006. Il est stable par rapport à 2001 alors qu'il avait tendance à augmenter dans les enquêtes précédentes.

Le kilométrage moyen effectué par les véhicules utilitaires légers (15 200 kilomètres) au cours de l'année précédente est quasiment inchangé par rapport

à 2001 (15 300 kilomètres). Ce kilométrage se stabilise à partir de 1997, après avoir progressé entre 1987 et 1992.

⁽¹⁾ Le potentiel instantané de transport représente la charge maximale théorique que pourraient emporter les véhicules en service.

Les 244 000 camions de PTAC supérieur à 3,5 tonnes et de moins de 15 ans (avec ou sans remorque de tous âges) et 197 000 tracteurs routiers de moins de 15 ans (avec des semi-remorques de tous âges) ont effectué en 2005 21,4 milliards de véhicules-kilomètres.



Le fourgon ordinaire est la carrosserie la plus fréquente mais la part des dérivés de voitures particulières augmente

La carrosserie principale demeure le « fourgon ordinaire » (73 % du parc) mais sa part est moins importante qu'en 2001. Le nombre de dérivés de voitures particulières s'accroît des deux tiers, soit un effectif de 994 000 véhicules et leur part passe de 12 à 18 %. A l'exception des bennes basculantes qui représentent 3,5 %

et les plateaux 3 %, la part des autres carrosseries ne dépasse pas 1 % du parc en service.

Les caractéristiques techniques moyennes de ces véhicules pouvant être conduits avec le permis B (permis de tourisme) varient peu en général. La charge utile moyenne d'un véhicule utilitaire léger

augmente légèrement (de 0,7 tonne à 0,8 tonne), soit un potentiel instantané de transport du parc en service de 4,4 millions de tonnes de charge utile. Près des trois quarts des véhicules ne dépassent pas une tonne de charge utile.

Des véhicules roulant plutôt en agglomération

Les véhicules utilitaires légers sont habituellement utilisés en agglomération (89 % du parc), sur route ou autoroute (86 %) et beaucoup moins sur site fermé (8 %). Un même véhicule peut être utilisé sur plusieurs

types de trajet.

La quasi-totalité des véhicules (99 %) réalisent plutôt des trajets locaux dans un rayon de 150 kilomètres, 22 %, des trajets nationaux à plus de 150 kilomètres et seulement 2 %, des

trajets internationaux. Un même véhicule peut là aussi être utilisé aussi bien sur un trajet local que national ou international.

Le gazole : principal carburant des VUL

Entre 2001 et 2006, le nombre des véhicules fonctionnant au gazole continue de progresser à peu près au même rythme (+ 4 % par an) qu'entre 1997 et 2001, malgré un parc déjà très majoritaire de véhicules fonctionnant au gazole. La part du gazole atteint 88 % et augmente de près de 10 points. La plus forte progression du parc « gazole » concerne les véhicules de 1,5 à 2,5 tonnes de PTAC (+ 20 % en

croissance annuelle). Les véhicules de 3,5 tonnes sont quasiment tous des véhicules Diesel (99 %).

Corrélativement, le parc des véhicules fonctionnant au supercarburant poursuit son recul en 2006 (- 10 % par an depuis 2001). Le supercarburant sans plomb 95 est le plus utilisé (8 % du parc de véhicules en 2006). Le sans plomb 98 ne représente que 2 % du parc des VUL. Le nombre de véhicules fonctionnant

avec d'autres carburants est négligeable.

La consommation moyenne des véhicules roulant au gazole ou au supercarburant se situe autour de 8,5 litres aux 100 kilomètres.

Les parcours moyens sont plus longs pour les véhicules fonctionnant au gazole (16 200 kilomètres) que pour ceux roulant au supercarburant (7 200 kilomètres).

Parc utilisé selon la nature du carburant et le PTAC

millier de véhicules

Classes de PTAC (en tonnes)	Nature du carburant					Total
	Gazole	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL ou bicarburant	Autres carburants (1)	
Moins de 1,5 t	786	314	90	5	27	1 222
1,5 t à 2,5 t	2 260	83	16	15	6	2 380
2,6 t à 3,4 t	832	22	4	2	2	862
3,5 t	614	3	3	1	0	621
Total	4 492	422	113	23	35	5 085

(1) Super ARS (anti récession de soupape) pour l'essentiel, GNV, électricité et autres

Source : MEEDDAT/SESP, Enquête VUL

Consommation moyenne selon la nature du carburant et le PTAC

l/100km, GNV : kg/100 km

Classes de PTAC (en tonnes)	Nature du carburant					
	Gazole	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	Super ARS	GPL ou bicarburant	GNV (Gaz naturel pour véhicule)
Moins de 1,5 t	6,8	8,0	7,5	8,1	8,2	9,3
1,5 t à 2,5 t	7,6	9,0	9,4	///	10,0	8,1
2,6 t à 3,4 t	10,4	11,9	///	///	16,9	///
3,5 t	11,9	///	///	///	16,4	///
Total	8,6	8,4	8,3	9,1	10,4	8,6

Source : MEEDDAT/SESP, enquête VUL



Véhicules professionnels : plus d'un sur quatre dans la construction, 4 % dans les transports

Le parc des véhicules des professionnels - entreprises individuelles, sociétés y compris établissements publics à caractère industriel ou commercial, administrations et associations - augmente, entre 2001 et 2006, de 0,8 % par an. Il représente 62 % du parc total de véhicules utilitaires légers. L'âge moyen des véhicules des professionnels diminue légèrement (6,3 ans contre 6,8). La construction est toujours le secteur professionnel utilisant le plus les véhicules utilitaires légers (28 % du parc

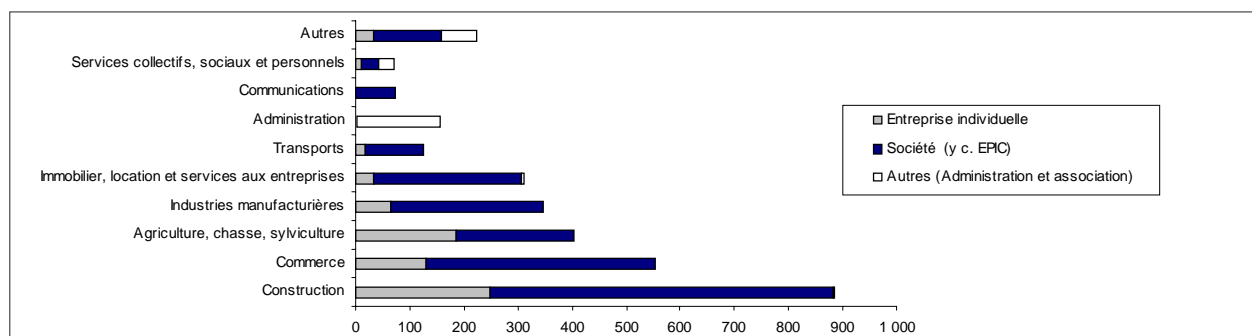
utilisé par les professionnels) et augmente son parc de 22 % par rapport à 2001. Les autres secteurs grands utilisateurs sont le commerce (18 %), l'agriculture, sylviculture et pêche (13 %), l'industrie manufacturière (11 %) et l'immobilier, location et services aux entreprises (10 %).

Le secteur des transports ne représente que 4 % du parc et son poids recule du fait d'une progression limitée à 2 % par rapport à 2001. L'âge moyen de ces véhicules s'accroît légèrement : 5,4 ans contre 5 ans en 2001. Parmi les 125 000

véhicules du secteur, 54 % sont utilisés par les entreprises de transports routiers de marchandises (de proximité ou interurbains), 20 % par des entreprises de manutention, d'entreposage, de services portuaires, aéroportuaires, de messagerie, fret express et 7 % par des entreprises de déménagement et de location de véhicules avec conducteur. 69 % des véhicules utilitaires appartenant à des professionnels sont utilisés par des sociétés et 23 % par des entreprises individuelles.

Parc utilisé en 2006 par les professionnels selon le secteur d'activité et la situation de l'utilisateur

millier de véhicules



Source : MEEDDAT/SESP, enquête VUL

Le kilométrage moyen des professionnels est en légère hausse

Le total des kilomètres parcourus par les véhicules utilitaires légers des professionnels progresse de 6 % entre 2001 et 2006, soit 1,2 % par an. Cette hausse provient pour les deux tiers de la croissance du parc (+ 4 %) et pour un tiers seulement de l'intensification de l'usage des véhicules. En effet, ils parcourent 18 400 kilomètres en moyenne en 2006 soit une augmentation de 2 % par rapport à 2001. Le secteur de la construction est le principal contributeur à la hausse du kilométrage total et du parc.

Les parcours moyens les plus importants se trouvent dans le secteur des transports (30 400 kilomètres)

malgré un kilométrage moyen en baisse d'environ 8 %. Dans ce secteur, le kilométrage total parcouru diminue alors que le parc augmente. Viennent ensuite, les secteurs de l'industrie manufacturière, du commerce et de l'immobilier, location et services aux entreprises avec une moyenne de 21 000 kilomètres. Dans le secteur de la construction, le kilométrage moyen est proche de la moyenne des professionnels (18 500 kilomètres).

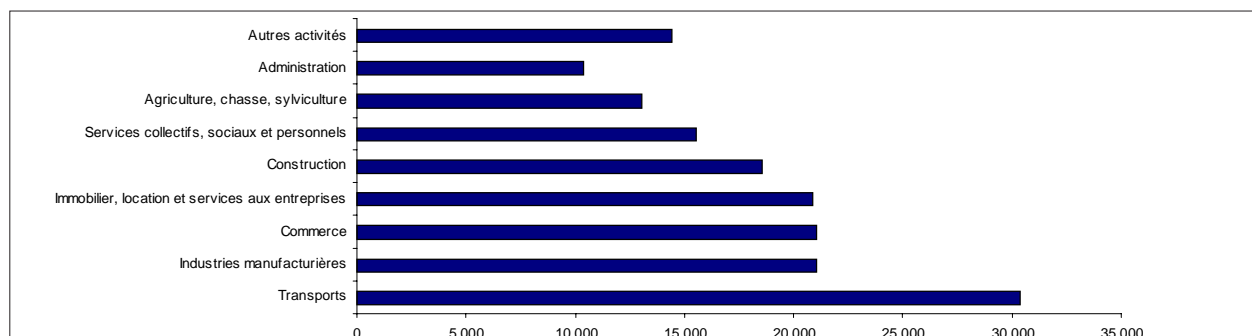
Mais ces moyennes par activité masquent des résultats contrastés selon qu'il s'agit d'entreprises individuelles ou de sociétés. Ceci est notamment vrai pour les transports :

30 400 kilomètres, avec 45 400 kilomètres pour les entreprises individuelles et 28 200 kilomètres pour les sociétés (y compris EPIC).

Dans le secteur limité aux transports routiers de marchandises de proximité, interurbains, de déménagement et de location de camions avec conducteur, les véhicules réalisent un kilométrage annuel moyen de 38 200 kilomètres. Les parcours moyens sont plus longs pour les véhicules fonctionnant au gazole (19 100 kilomètres pour les professionnels) que pour ceux roulant au supercarburant (9 200 kilomètres).

Parcours annuel moyen en 2006 par véhicule appartenant à des professionnels

kilomètres



Source : MEEDDAT/SESP, enquête VUL

Seulement 43 % des véhicules des professionnels sont utilisés pour le transport de marchandises

64 % des véhicules des professionnels servent au transport de biens autres que des marchandises pour motifs professionnels (transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour le travail, de gravats), 58 % aux autres déplacements non professionnels¹ et

seulement 43 % au transport de marchandises (livraison ou ramassage et transport de marchandises pour compte d'autrui ou pour compte propre).

Pour les entreprises de transports routiers de marchandises, 25 % servent aux déplacements du

domicile au lieu de travail, 67 % au transport de marchandises, 23 % aux transports d'autres biens pour motifs professionnels, 30 % aux autres déplacements professionnels et 4 % aux déplacements non professionnels.

Les types d'utilisation selon le motif de déplacement

Situation	Motif de déplacement						Total (réponses multiples)
	Domicile au lieu de travail	Transport de marchandises pour motifs professionnels	Transport d'autres biens pour motifs professionnels	Autres déplacements professionnels	Déménagements	Déplacements non professionnels	
Professionnels	36	43	64	58	1	7	210
Particuliers	16	2	3	2	0	93	116
Total	28	28	41	37	1	40	175

Source : MEEDDAT/SESP, enquête VUL

Près de 40 % du parc utilisé appartient à des particuliers

Le parc détenu par les particuliers est en hausse entre 2001 et 2006, soit 2,3 % par an et représente 38 % de l'ensemble du parc utilisé en 2006 contre 36 % en 2001 et 34,4 % en

1992. L'âge moyen des véhicules s'accroît légèrement, passant de 11,1 ans en 2001 à 11,8 en 2006. Plus de la moitié du parc réservé à un usage exclusivement non professionnel est

partagé entre les retraités (35 %) et les ouvriers (22 %). Les employés et professions intermédiaires possèdent 18 % du parc.

Légère baisse du kilométrage moyen parcouru par les particuliers

93 % des véhicules des particuliers servent pour des déplacements non professionnels (activités ménagères ou domestiques, loisirs, tourisme, ...) et 16 % pour des déplacements du domicile au lieu de travail (usages non exclusifs).

Le kilométrage moyen parcouru par

les véhicules des particuliers est de 10 000 kilomètres début 2006. Il était de 10 500 kilomètres au début 2001. Les retraités roulent en moyenne moins que les autres catégories et parcourent environ 7 500 kilomètres par an, soit moins qu'en 2001. Les ouvriers parcourent en moyenne plus

de kilomètres qu'en 2001, 11 800 kilomètres contre 11 000.

Les parcours moyens des véhicules des particuliers fonctionnant au gazole atteignent 10 900 kilomètres et seulement 6 000 kilomètres pour ceux roulant au supercarburant.

¹ Par rapport à l'enquête 2001, des transferts ont pu avoir lieu entre le transport d'autres biens pour motif professionnel et les autres déplacements professionnels. La formulation des questions étant légèrement différente.

L'enquête sur les véhicules utilitaires légers (VUL) concerne le transport réalisé par les véhicules utilitaires de poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes, immatriculés en France et de moins de 20 ans. Sont exclus du champ de l'enquête : les véhicules à moteur non immatriculés dans les séries normales (véhicules militaires, des domaines, etc.), les voitures particulières, les remorques et les semi-remorques. Les fourgonnettes dérivées de voitures particulières ayant certaines caractéristiques et homologuées pour des raisons fiscales en tant que véhicules utilitaires, font partie du champ de l'enquête.

L'enquête est effectuée par sondage auprès d'environ 25 000 véhicules pour une population totale de 6 200 000 véhicules. Environ 15 000 questionnaires sont exploitables. Pour chacun des véhicules de l'échantillon, l'interrogation porte sur l'utilisation globale qui en est faite pendant l'année 2005 ainsi que sur deux jours d'une semaine de mars 2006. L'unité statistique est le véhicule enquêté auquel correspond un questionnaire.

L'enquête réalisée par voie postale en mars 2006 permet d'établir des statistiques de parc, de trafic et de consommation de carburant. De plus, l'activité des utilisateurs des véhicules utilitaires légers est décrite ainsi que l'usage de ces véhicules.

C'est un complément à l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM). En effet, celle-ci couvre annuellement le champ des transports routiers de marchandises effectués par les véhicules utilitaires lourds immatriculés en France : camions et tracteurs routiers de poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes et de moins de quinze ans.

Les enquêtes précédentes sur les véhicules utilitaires légers ont couvert les années 1981, 1986, 1991, 1996 et 2000. Le champ de l'enquête 2000 incluait les véhicules de moins de 3 tonnes de charge utile et de poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes.

Pour en savoir plus :

Annie DELORT - Tél : 01 40 81 17 60
Mél : annie.delort@developpement-durable.gouv.fr